

■ **CPM Carrelage Pierre Marbre Sàrl.** à Thônex, route de Jussy 20, Sejdi Shabiji, 1226 Thônex, CH-660-0505009-7. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 24.02.2009. But: tous travaux dans le domaine du revêtement de sols, plus particulièrement pose de carrelage, pierre et marbre (cf. statuts pour but complet). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d’emption: selon statuts. Capital: CHF 20’000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associé-gérant: Shabiji Sejdi, du Kosovo, à Thônex, pour 20 parts de CHF 1’000, avec signature individuelle. Selon déclaration du gérant du 24.02.2009, la société n’est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.
Registre journalier no 3034 du 26.02.2009
(04909646 / CH-660.0.505.009-7)